



**CARREFOUR
SUPPLY CHAIN**

NÉGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES 2017

Voici les 4 revendications majeures et légitimes du syndicat **CGT** :

> Augmentation de salaire de 80€ au 1^{er} janvier 2017

Cette demande fait suite [aux aspirations partagées avec les salariés de CSC](#). Cette [augmentation est justifiée](#) au regard des disettes d'augmentations de salaires cumulées et injustifiées depuis des années, malgré des chiffres mirobolants, il suffit de [constater l'évolution des rémunérations de notre PDG et des CADRES de l'entreprises](#).

> Harmonisation des salaires

Comment justifier qu'il [existe à fonctions identiques des salaires différents](#) d'un entrepôt à l'autre, ceci est inconcevable.

> Mise en place d'une prime d'activité pour tous les salariés

Cette revendication est [justifiée](#) par l'[implication](#) de tous les salariés de l'entreprise, à la [création des richesses](#) et de la [réussite](#) qui sont [issue de l'activité de l'entièreté du personnel](#).

> Prime d'ancienneté

Celle-ci viendrait [récompenser](#) la [fidélité](#) et la [motivation](#) sur le long terme.

L'objectif prioritaire des salariés étant l'augmentation des salaires et des rémunérations qui en découlent, les représentants CGT en phase avec cette position ont donc choisi de **ne pas aborder le programme social** dans cette négociation.

La Direction doit prendre conscience qu'il faut des **salariés motivés** pour atteindre des **objectifs ambitieux**.

C'est avec le soutien des salariés et la motivation de notre engagement militant que nous allons défendre ces revendications le jeudi 9 février 2017 !!!